



Ensemble
avec
FO Habitat

153/155 rue de Rome
75017 PARIS
01 44 01 06 00



www.fo-habitat.fr

cachet du syndicat



Ensemble
avec
FO Habitat

ESH - OPH - COOPERATIVES

FEDERATION DES PERSONNELS DES SERVICES PUBLICS
ET DES SERVICES DE SANTE FORCE OUVRIERE

Les changements économiques de nos structures (fusions, absorptions...) nécessitent une prise de conscience collective : FO Habitat souhaite vous accompagner.

ENSEMBLE

FO Habitat est un regroupement volontaire de salariés, cadres et non cadres du logement social, ayant pour objet de faire connaître et de défendre les droits et intérêts collectifs au niveau de l'entreprise et des branches professionnelles (OPH, ESH et Coopératives).

FO Habitat mobilise, propose, revendique, négocie et conteste afin de faire respecter et évoluer les droits collectifs.

L'engagement syndical signifie aussi que vous pouvez aider vos collègues et vous sentir utile en les informant et en les conseillant sur leurs droits. Vous développez plus de solidarité au sein de votre entreprise, dans le respect de chacun.

ÊTRE SYNDIQUÉ À FO HABITAT C'EST...

Garder une liberté de pensées et d'actions tout en construisant ensemble dans une organisation syndicale démocratique.

Être informé de vos droits individuels et collectifs et de l'évolution de la législation.

Être accompagné au quotidien en cas de difficultés professionnelles ou de situations difficiles.

Aider les autres en apprenant à écouter, conseiller et informer ses collègues.

C'est aussi **une occasion d'échanger, de débattre et de participer** à la prise de décisions au sein même de l'organisation syndicale. Vous pouvez avoir envie de vous impliquer, de renforcer votre rôle dans la vie de l'entreprise : délégué ou représentant de la section syndicale, membre du CSE au sein de votre entreprise et représenter ainsi vos collègues auprès de la Direction.

Vous bénéficiez d'un statut protecteur (contre le licenciement).

De plus, être syndiqué permet de disposer de moyens de communication, de bénéficier d'une formation syndicale FO, de rencontrer et d'échanger lors de séminaires et de congrès FO Habitat.

Prendre sa vie professionnelle en main, construire son avenir et celui de son entourage, exprimer sa volonté, dominer son futur pour plus de libertés, plus de droits, plus de solidarité, se sentir...

responsable, libre et indépendant !

Une petite cotisation pour de nombreux services !

La cotisation syndicale permet de bénéficier d'un crédit d'impôt (66% de la cotisation annuelle payée).

*Exemple : 130€ annuels - 66% (crédit impôt)
= 3,70€ mensuels*

C'est aussi bénéficier d'une protection juridique et de l'AFOC (association de consommateurs).